

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 3 novembre 1998 à 19 h, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Monsieur René Gélinas
Monsieur Claude Béland	Madame Johanne H.-Brousseau
Madame Marie-Josée Bergeron	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Carole Boisclair	Madame Nicole Périgny
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Grégoire Rompré
Monsieur Mario Champagne	Madame Diane Samson
Madame France Désaulniers	Monsieur Yves Tousignant
Monsieur Marc Dumont	Madame Maryse Villemure-Plante
Monsieur Réjean Gélinas	

AINSI QUE mesdames Louise Piché et Josiane Richard, commissaires représentantes du comité de parents.

Monsieur le commissaire Maurice Poudrier est arrivé à 19 h 15.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean Lavoie. Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Maître Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Services de l'informatique
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Claude Rousseau	Directeur des Services de l'enseignement
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières
Monsieur Réjean St-Arnaud	Directeur du Carrefour Formation Mauricie

Dans l'assistance, la présence est constatée des vérificateurs externes, messieurs Pierre Drolet, Guy Désaulniers, Jean Boutet et Pierre Morissette ainsi que de six autres personnes.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance.

Président

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 237 1198 : Madame la commissaire Nicole Périgny
PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1198-01
soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 8.3 Ouverture de poste.
- 10.1 Fin de la période de probation pour une direction d'école.
- 10.2 Résolution d'appui à un projet d'accès communautaire à Internet.
- 12.2 Projet pilote d'affichage à l'intérieur des autobus scolaires.

QUE l'article 6.3 «Délégation de fonctions et pouvoirs au directeur général, au directeur général adjoint et aux directions de services» soit retiré de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

Poursuivant, les vérificateurs externes des Commissions scolaires du Centre-de-la-Mauricie, de Normandie, Val-Mauricie et du Haut Saint-Maurice présentent successivement les états financiers 1997-1998 de ces commissions scolaires. Après avoir répondu aux questions des commissaires et par suite de précisions de monsieur Claude Vincent, directeur des Services des ressources financières, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Monsieur le commissaire Maurice Poudrier est arrivé pendant cette présentation.

Acceptation du
rapport financier
de la Commission
scolaire du Centre-
de-la-Mauricie au
30 juin 1998 et du
rapport du
vérificateur
externe

RÉSOLUTION 238 1198 : CONSIDÉRANT que les opérations financières de la
Commission scolaire du Centre-de-la-Mauricie ont été
vérifiées par la firme comptable Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas et
Lanouette;

CONSIDÉRANT, par suite, que le directeur général a
soumis l'état financier 1997-1998 de la Commission scolaire du Centre-de-la-Mauricie et le
rapport du vérificateur externe au conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marc
Dumont PROPOSE que soient acceptés le rapport financier de la Commission scolaire du
Centre-de-la-Mauricie au 30 juin 1998 et le rapport du vérificateur externe, décrits sur le
document 1198-02.

Adopté unanimement

Acceptation du
rapport financier
de la C.s. de Nor-
mandie au 30 juin
1998 et du rapport
du vérificateur
externe

RÉSOLUTION 239 1198 : CONSIDÉRANT que les opérations financières de la
Commission scolaire de Normandie ont été vérifiées par la
firme comptable Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas et Lanouette;

CONSIDÉRANT, par suite, que le directeur général a

Président

soumis l'état financier 1997-1998 de la Commission scolaire de Normandie et le rapport du vérificateur externe au conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soient acceptés le rapport financier de la Commission scolaire de Normandie au 30 juin 1998 et le rapport du vérificateur externe, décrits sur le document 1198-03.

Adopté unanimement

Acceptation du rapport financier de la C.s. Val-Mauricie au 30 juin 1998 et du rapport du vérificateur externe

RÉSOLUTION 240 1198 : CONSIDÉRANT que les opérations financières de la Commission scolaire Val-Mauricie ont été vérifiées par la firme comptable Boutet Drolet;

CONSIDÉRANT, par suite, que le directeur général a soumis l'état financier 1997-1998 de la Commission scolaire Val-Mauricie et le rapport du vérificateur externe au conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soient acceptés le rapport financier de la Commission scolaire Val-Mauricie au 30 juin 1998 et le rapport du vérificateur externe, décrits sur le document 1198-04.

Adopté unanimement

Acceptation du rapport financier de la C.s. du Haut Saint-Maurice au 30 juin 1998 et du rapport du vérificateur externe

RÉSOLUTION 241 1198 : CONSIDÉRANT que les opérations financières de la Commission scolaire du Haut Saint-Maurice ont été vérifiées par la firme comptable Groupe Mallette Maheu;

CONSIDÉRANT, par suite, que le directeur général a soumis l'état financier 1997-1998 de la Commission scolaire du Haut Saint-Maurice et le rapport du vérificateur externe au conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Marie-Josée Bergeron PROPOSE que soient acceptés le rapport financier de la Commission scolaire du Haut Saint-Maurice au 30 juin 1998 et le rapport du vérificateur externe, décrits sur le document 1198-05.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires procèdent à l'adoption d'un procès-verbal.

Adoption d'un procès-verbal

RÉSOLUTION 242 1198 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 20 octobre 1998 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

Président

Secrétaire

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 1198-06, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Les commissaires prennent ensuite connaissance de résumés de correspondance. Eu égard à la correspondance, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Appui au projet de mise en candidature de la Mauricie au titre de Capitale forestière canadienne

RÉSOLUTION 243 1198 : CONSIDÉRANT l'importance, en terme de superficie, du couvert forestier sur le territoire de la Mauricie;

CONSIDÉRANT l'impact historique et actuel de l'activité d'exploitation de la forêt sur l'économie mauricienne;

CONSIDÉRANT le potentiel de développement industriel et récréotouristique de la forêt;

CONSIDÉRANT la dynamique, la fierté et la mobilisation que susciterait, chez tous les partenaires régionaux, le titre de Capitale forestière canadienne;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie le projet de mise en candidature de la Mauricie au titre de Capitale forestière canadienne en l'an 2001, projet que pilote l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice.

Adopté unanimement

Appuie à l'école Le Sablon d'Or pour la réalisation d'un projet de création d'accès communautaire à Internet

RÉSOLUTION 244 1198 : CONSIDÉRANT que l'école Le Sablon d'Or de Lac-aux-Sables initie un projet de création d'un centre d'accès à Internet;

CONSIDÉRANT que ce projet implique la participation de divers intervenants de la communauté;

CONSIDÉRANT que l'école a sollicité un appui de la commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie l'école Le Sablon d'Or pour la réalisation d'un projet de création d'accès communautaire à Internet.

Adopté unanimement

Président

Adhésion de la
CSÉ aux Cham-
bres de commerce
sur son territoire

RÉSOLUTION 245 1198 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie est sollicitée pour être membre de diverses Chambres de commerce;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire est un partenaire du milieu socio-économique de la région;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie soit membre des Chambres de commerce de son territoire.

Adopté unanimement

Dépôt d'un résumé de correspondance reçue

RÉSOLUTION 246 1198 : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soient déposés des résumés de la correspondance reçue en date du 29 octobre 1998 et du 2 novembre 1998, décrit sur le document 1198-07.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, aucune intervention n'est faite par le public. Une présentation est cependant faite par messieurs Jean-Pierre Hogue et Réjean St-Arnaud des nouveaux kiosques d'information du Carrefour Formation Mauricie et de l'École forestière de La Tuque. Monsieur St-Arnaud dresse notamment un portrait des services offerts par les deux centres de formation.

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs à la direction générale. Monsieur Jean Lavoie soumet alors des résolutions relatives à l'implantation des conseils d'établissement et à la mise sur pied de comités de relations de travail, de comités paritaires de consultation et du comité consultatif de transport. Il est donné suite à ces recommandations.

Président

Détermination du nombre de représentants au conseil d'établissement des écoles et des centres

RÉSOLUTION 247 1198 : CONSIDÉRANT, en référence aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique, que des conseils d'établissement sont institués dans les écoles et les centres;

 CONSIDÉRANT que la commission scolaire détermine le nombre de représentants de chaque groupe composant le conseil d'établissement;

 EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie détermine le nombre de représentants au conseil d'établissement des écoles et des centres, et ce, tel que décrit au document 1198-08.

Adopté unanimement

Nomination de représentants des groupes socio-économiques et socio-communautaires à des conseils d'établissement

RÉSOLUTION 248 1198 : CONSIDÉRANT, en référence à l'article 102 de la Loi sur l'instruction publique, que la commission scolaire nomme, pour agir au sein du conseil d'établissement d'un centre, au moins deux personnes choisies après consultation des groupes socio-économiques et des groupes socio-communautaires du territoire desservi par le centre;

 CONSIDÉRANT également que la loi prévoit la nomination par la commission scolaire d'au moins deux personnes choisies au sein des entreprises de la région qui, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, œuvrent dans les secteurs d'activité économique correspondant à des spécialités professionnelles dispensées par le centre;

 EN CONSÉQUENCE, monsieur la commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soient nommées les personnes suivantes :

Conseil d'établissement du Carrefour Formation Mauricie (éducation des adultes)

Personnes choisies après consultation des groupes socio-économiques et des groupes socio-communautaires :

Monsieur Daniel Blanchard (La Maison Claire Daniel);
Monsieur Guy Veillette (Carrefour Jeunesse emploi Mékinac).

Personnes choisies au sein des entreprises de la région :

Monsieur Jean Gauthier (Alcan);
Monsieur René-Paul Lessard (Caisse populaire Saint-Paulin et les centres financiers de Saint-Élie-de-Caxton et Sainte-Angèle-de-Prémont).

Conseil d'établissement du Carrefour Formation Mauricie (formation professionnelle)

Président

Secrétaire

Personnes choisies après consultation des groupes socio-économiques et des groupes socio-communautaires :

Monsieur Marc Caron (Syndicat canadien des communications et de l'énergie et du papier);
Monsieur Jean-Guy Lavoie (Municipalité Notre-Dame-de-Montauban).

Personnes choisies au sein des entreprises de la région :

Monsieur Pierre Dupont (Gérard Crête & Fils);
Monsieur Pierre Guillemette (Assurance groupe Dufresne et Martel inc.).

École forestière de La Tuque (éducation des adultes)

Personnes choisies après consultation des groupes socio-économiques et des groupes socio-communautaires :

À combler.

Personnes choisies au sein des entreprises de la région :

Monsieur Marc Farrier (Abitibi-Consol);
Monsieur Alain Deveault (Multigrade).

École forestière de La Tuque (formation professionnelle)

Personnes choisies après consultation des groupes socio-économiques et des groupes socio-communautaires :

À combler.

Personnes choisies au sein des entreprises de la région :

Monsieur Denis Jutras (Cartons St-Laurent);
Monsieur Alain Boulianne (Rebec).

Adopté unanimement

Désignation de
représentants aux
comités de rela-
tions de travail

RÉSOLUTION 249 1198 : CONSIDÉRANT, en référence aux conventions collectives applicables au personnel de soutien et au personnel professionnel, qu'un comité de relations de travail est formé pour chacune de ces catégories de personnel;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT que ces comités sont composés de représentants des syndicats concernés et de représentants de la Commission scolaire de l'Énergie;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soient désignées, pour agir à titre de représentantes de la Commission scolaire de l'Énergie sur les comités de relations de travail, les personnes suivantes :

Comité de relations de travail du personnel de soutien

Monsieur Denis Émond	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Bertrand Rodrigue	Coordonnateur des Services des ressources humaines
Monsieur Guy Bailly	Adjoint administratif d'établissement

Comité de relations de travail du personnel professionnel

Monsieur Denis Émond	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Bertrand Rodrigue	Coordonnateur des Services des ressources humaines
Monsieur Ghislain Drolet	Directeur des Services complémentaires

Adopté unanimement

Désignation de
représentants aux
comités paritaires
de consultation

RÉSOLUTION 250 1198 : CONSIDÉRANT, en référence à l'entente locale applicable au personnel enseignant, que des comités paritaires de consultation sont formés;

CONSIDÉRANT que ces comités sont composés de représentants du syndicat et de représentants de la Commission scolaire de l'Énergie;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que soient désignées, pour agir à titre de représentants de la Commission scolaire de l'Énergie aux comités paritaires de consultation, les personnes suivantes :

Comité paritaire de consultation pour l'ordre d'enseignement primaire

Monsieur William Barriault	Directeur d'école
Monsieur Jacques Émond	Directeur d'école
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Pierre Mélançon	Coordonnateur de l'enseignement primaire
Monsieur Claude Rousseau	Directeur des Services de l'enseignement

Président

Comité paritaire de consultation pour l'ordre d'enseignement secondaire

Monsieur Daniel Bussières	Directeur d'école
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Paul Houde	Coordonnateur de l'enseignement général
Monsieur Claude Rousseau	Directeur des Services de l'enseignement
Madame Michelle Sinotte	Directrice d'école

Adopté unanimement

Formation d'un
comité consultatif
de transport

RÉSOLUTION 251 1198 : CONSIDÉRANT, en référence à l'article 188 de la Loi sur l'instruction publique, qu'une commission scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport;

CONSIDÉRANT que la composition, le fonctionnement et les fonctions de ce comité doivent être conformes au règlement du gouvernement;

EN CONSÉQUENCE et en tenant compte du Règlement sur le transport des élèves, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soit institué un comité consultatif de transport composé des membres suivants :

Monsieur Jean Lavoie	Directeur général
Madame Cathleen Jolicoeur	Secrétaire générale de la C.s. Central Québec
Madame Lucie P.-Bordeleau	Responsable des Services de transport
Monsieur Christian Éthier	Direction d'école
Madame Sylvie D.-Simard	Représentant(e) du comité de parents
À venir	Représentant(e) de la C.s. Central Québec
Monsieur Robert Vallières	Commissaire de la C.s. Central Québec
Madame Tanja Prager	Commissaire de la C.s. Central Québec
Monsieur Serge Lafontaine	Commissaire de la C.s. de l'Énergie
Monsieur Grégoire Rompré	Commissaire de la C.s. de l'Énergie
Monsieur Michel Trépanier	Représentant(e) de l'institution privée ayant le plus grand nombre d'élèves transportés

Adopté unanimement

En référence aux sujets relatifs aux Services de l'enseignement, monsieur Claude Rousseau présente des documents concernant 1) la clientèle scolaire 1998-1999, 2) un rapport sur les fournitures scolaires et 3) les résultats scolaires – Épreuves du MEQ de juin 1998. Monsieur Rousseau fournit alors des explications sur chacun de ces documents et il est procédé au dépôt de ceux-ci.

Dépôt d'un docu-
ment concernant la
clientèle scolaire
1998-1999

RÉSOLUTION 252 1198 : Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que soit déposé le document 1198-09 concernant la clientèle scolaire 1998-1999.

Président

Adopté unanimement

Dépôt d'un rapport concernant les fournitures scolaires

RÉSOLUTION 253 1198 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas
PROPOSE que soit déposé le rapport concernant les fournitures scolaires décrit sur le document 1198-10.

Adopté unanimement

Dépôt d'un document relatif aux résultats scolaires – Épreuves du MEQ de juin 1998

RÉSOLUTION 254 1198 : Monsieur le commissaire René Gélinas
PROPOSE que soit déposé le document 1198-11 relatif aux résultats scolaires – Épreuves du MEQ de juin 1998.

Adopté unanimement

Poursuivant et en ce qui a trait aux sujets relatifs aux Services des ressources humaines, monsieur Denis Émond présente des recommandations pour des congés sans traitement. Il est alors donné suite à ces recommandations.

Congé sans traitement autorisé

RÉSOLUTION 255 1198 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine
PROPOSE d'accorder un congé sans traitement à temps plein à monsieur Raynald Dubé, à titre d'enseignant, du 9 octobre 1998 au 30 juin 1999.

Adopté unanimement

Congé sans traitement autorisé

RÉSOLUTION 256 1198 : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier
PROPOSE d'accorder un congé sans traitement à temps plein à monsieur Ghislain Samson, à titre d'enseignant, du 7 octobre 1998 au 30 juin 1999.

Adopté unanimement

Congé sans traitement autorisé

RÉSOLUTION 257 1198 : Monsieur le commissaire Marc Dumont
PROPOSE d'accorder un congé sans traitement à temps partiel à madame Manon Boisclair pour la période du 6 novembre 1998 au 1^{er} février 1999, conformément à la convention collective en vigueur.

Adopté unanimement

Congé sans traitement autorisé

RÉSOLUTION 258 1198 : Madame la commissaire Carole Boisclair
PROPOSE d'accorder un congé sans traitement à temps partiel à madame Chantal Robitaille pour la période du 6 novembre 1998 au 28 janvier 1999, conformément à la convention collective en vigueur.

Président

Adopté unanimement

Par la suite, monsieur Émond soumet des recommandations pour des engagements. Les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Engagements à temps partiel

RÉSOLUTION 259 1198 : CONSIDÉRANT que plusieurs enseignants se sont vus accorder un congé sans traitement à temps partiel ou à temps plein;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit compléter son organisation pédagogique et que des périodes d'enseignement n'ont pas été distribuées;

EN CONSÉQUENCE, la commissaire représentante du comité de parents, madame Louise Piché, PROPOSE d'accorder aux personnes dont les noms suivent un contrat d'enseignant à temps partiel, dont la fin est selon les modalités prévues au contrat d'engagement, Annexe III b) :

<u>École</u>	<u>Nom</u>	<u>% de tâche</u>	<u>Date de début</u>
Notre-Dame-des-Neiges, (Charette)	Dubé, Julie	100 %	26 octobre 1998
Secondaire Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)	Vincent, Daniel	58,3333 %	25 octobre 1998
Secondaire des Chutes (Shawinigan)	Boucher, Éline Germain, Patricia	100 % 100 %	25 août 1998 16 septembre 1998
Antoine-Hallé (Grand-Mère)	Filion, Jean Lapointe, Kim	46,1538 % 100 %	29 septembre 1998 26 octobre 1998
<u>École</u>	<u>Nom</u>	<u>% de tâche</u>	<u>Date de début</u>
Carrefour Formation Mauricie (Shawinigan)	Lampron, Denis	100 %	21 septembre 1998

Adopté unanimement

Engagement à un poste d'ouvrier certifié d'entretien

RÉSOLUTION 260 1198 : CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires, à une séance tenue le 15 septembre 1998, a accepté l'ouverture de postes d'ouvrier certifié d'entretien;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu affichage des postes créés;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marc

Président

Dumont PROPOSE d'accepter l'engagement de la personne dont le nom suit et de l'affecter comme ouvrier certifié d'entretien :

Service des ressources matérielles

Bernier, René, 38,75 heures/semaine, à compter du 4 novembre 1998.

QUE cet engagement soit conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de l'entente collective actuellement en vigueur.

Adopté unanimement

Monsieur le commissaire Yves Tousignant s'est abstenu de voter concernant la résolution 260 1198.

Engagement à un
poste d'ouvrier
certifié d'entretien

RÉSOLUTION 261 1198 : CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires, à une séance tenue le 15 septembre 1998, a accepté l'ouverture de postes d'ouvrier certifié d'entretien;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu affichage des postes créés;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE d'accepter l'engagement de la personne dont le nom suit et de l'affecter comme ouvrier certifié d'entretien :

Service des ressources matérielles

Groleau, Alain, 38,75 heures/semaine, à compter du 4 novembre 1998.

QUE cet engagement soit conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de l'entente collective actuellement en vigueur.

Adopté unanimement

Monsieur le commissaire Yves Tousignant s'est abstenu de voter concernant la résolution 261 1198.

Engagement à un
poste d'ensei-
gnante en anglais

RÉSOLUTION 262 1198 : Madame la commissaire Johanne H.-Brousseau PROPOSE d'accepter l'engagement à compter du 4 novembre 1998 de :

École secondaire des Chutes

Madame Sonia Roque

Président

QU'elle soit affectée dans un poste d'enseignante du champ 08 – Anglais, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de l'entente collective actuellement en vigueur.

Adopté unanimement

Engagement à un poste d'enseignante en biologie

RÉSOLUTION 263 1198 : Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE d'accepter l'engagement à compter du 4 novembre 1998 de :

École secondaire Val-Mauricie

Madame Marie-Hélène Lavergne

QU'elle soit affectée dans un poste d'enseignante du champ 13 - Biologie, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de l'entente collective actuellement en vigueur.

Adopté unanimement

Engagement à un poste de technique d'usinage

RÉSOLUTION 264 1198 : CONSIDÉRANT que plusieurs enseignants se sont vus accorder un congé sans traitement à temps partiel ou à temps plein;

CONSIDÉRANT que la commission doit compléter son organisation pédagogique et que des périodes d'enseignement n'ont pas été distribuées;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Maryse V.-Plante PROPOSE d'accepter l'engagement à compter du 24 août 1998 de la personne dont le nom suit et de l'affecter conditionnellement à l'acceptation par la direction régionale du ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de l'entente collective actuellement en vigueur :

Ordre d'enseignement secondaire

Carrefour Formation Mauricie

Hotte, Jean-Vianney, technique d'usinage.

Adopté unanimement

Contrat d'enseignement à temps

RÉSOLUTION 265 1198 : CONSIDÉRANT que plusieurs enseignants se sont vus

Président

plein

accorder un congé sans traitement à temps partiel ou à temps plein;

CONSIDÉRANT que la commission doit compléter son organisation pédagogique et que des périodes d'enseignement n'ont pas été distribuées;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE d'accorder à la personne dont le nom suit un contrat d'enseignante à temps plein :

École Notre-Dame (Notre-Dame-du-Mont-Carmel)

Gauthier, Julie, 100 % de tâche.

Début : 7 octobre 1998.

Fin : selon les modalités prévues au contrat d'engagement, Annexe IIIb).

QUE cet engagement soit conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de l'entente collective actuellement en vigueur.

Adopté unanimement

Modification du nombre d'heures de travail d'une agente d'information

RÉSOLUTION 266 1198 : CONSIDÉRANT que les recommandations de la direction générale relatives à l'ajout de ressources humaines ont été acceptées à la séance du conseil des commissaires tenue le 6 octobre 1998;

CONSIDÉRANT que certains postes doivent être modifiés;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE de modifier le nombre d'heures de travail de madame Michèle Toupin, agente d'information aux services d'éducation des adultes, soit 35 heures/semaine au lieu de 25 heures/semaine, et ce, à compter du 4 novembre 1998.

Adopté unanimement

Modification du nombre d'heures de travail d'une conseillère en orientation

RÉSOLUTION 267 1198 : CONSIDÉRANT que les recommandations de la direction générale relatives à l'ajout de ressources humaines ont été acceptées à la séance du conseil des commissaires tenue le 6 octobre 1998;

CONSIDÉRANT que certains postes doivent être modifiés;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE de modifier le nombre d'heures de travail de madame Édith Frève, conseillère en orientation à l'école secondaire Val-Mauricie, soit 35 heures/semaine au lieu de

Président

25 heures/semaine, et ce, à compter du 4 novembre 1998.

Adopté unanimement

Engagement de
techniciennes
et techniciens
en éducation
spécialisée

RÉSOLUTION 268 1198 : CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires, à une séance tenue le 1^{er} septembre 1998, a accepté l'ouverture de postes de technicien(ne) en éducation spécialisée;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu affichage des postes créés;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes dont les noms suivent et de les affecter comme technicien(ne) en éducation spécialisée, dans un poste à caractère saisonnier :

Services complémentaires

<u>Nom</u>	<u>Nombre d'heures</u>	<u>Début</u>
Landry, Nathalie	25 heures/semaine	4 novembre 1998
Laroche, Guy	25 heures/semaine	4 novembre 1998

<u>Nom</u>	<u>Nombre d'heures</u>	<u>Début</u>
Marcouiller, Yanick	25 heures/semaine	4 novembre 1998
Vaillancourt, Nicole	25 heures/semaine	4 novembre 1998

Adopté unanimement

Il est ensuite autorisé l'ouverture d'un poste.

Ouverture d'un
poste de techni-
cien(ne) en éduca-
tion spécialisée

RÉSOLUTION 269 1198 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE d'accepter l'ouverture du poste suivant :

Personnel de soutien, poste régulier à caractère saisonnier :
technicien(ne) en éducation spécialisée: 1 poste à 25 heures/semaine.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, les commissaires considèrent après cela des dossiers relatifs aux Services des ressources matérielles. Monsieur Jean-Guy Trépanier présente alors des recommandations pour une modification à un contrat de transport. Il est donné suite à cette recommandation.

Président

Modification à un contrat de transport

RÉSOLUTION 270 1198 : CONSIDÉRANT que l'entreprise Autobus C. Tessier enr. a l'intention de céder la totalité de son capital-action à l'entreprise Les Autobus Boisvert inc. pour le contrat numéro 264;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Les Autobus Boisvert inc. est un transporteur sous contrat avec la Commission scolaire de l'Énergie;

CONSIDÉRANT, en référence au contrat de transport exclusif, qu'il est prévu que tout changement dans le contrôle majoritaire du capital-action d'un transporteur incorporé doit être préalablement autorisé, par écrit, par la commission scolaire (réf. : article 44);

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que l'entreprise Autobus C. Tessier enr. soit autorisée à céder son capital-action à l'entreprise Les Autobus Boisvert inc. pour le contrat de transport numéro 264.

Adopté unanimement

Poursuivant, monsieur Trépanier présente le document 1198-12 concernant l'octroi de contrats de déneigement. Monsieur le commissaire Marc Dumont signale à ce moment-ci que son épouse travaillant pour un entrepreneur ayant soumissionné, il s'abstiendra de voter sur la proposition et monsieur Dumont se retire de la séance des commissaires pendant la présentation de ce dossier.

Les commissaires, après avoir pris connaissance de la recommandation du directeur des Services des ressources matérielles, adoptent la résolution ci-après décrite.

Contrats de déneigement pour une période de deux ans

RÉSOLUTION 271 1198 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé, par appel d'offres public, des soumissions pour le déneigement et l'entretien d'hiver des bâtiments situés dans les localités de Shawinigan, Grand-Mère, Sainte-Flore, Saint-Georges-de-Champlain et Lac-à-la-Tortue;

CONSIDÉRANT, par suite des soumissions reçues, que les Services des ressources matérielles recommandent le choix de soumissionnaires (réf. : document 1198-12);

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soient retenues les soumissions des entrepreneurs suivants et autorise la conclusion de contrats de déneigement pour deux ans, soit 1998-1999 et 1999-2000 :

Écoles

Entrepreneur

Montant incluant les taxes

Président

Secrétaire

Secteur de Grand-Mère	Déneigement Le Rocher	29 906,50 \$
Saint-Georges, Lac-à-la-Tortue	Groupe Pelletier	23 925,20 \$
Secteur Shawinigan, haute ville	J.A. Bellemare	32 448,55 \$
Secteur Shawinigan, basse ville	J.A. Bellemare	9 063,97 \$
Sainte-Marie, Sainte-Flore	Groupe Pelletier	5 291,15 \$
Saint-Charles Garnier, Shawinigan Nord	Groupe Pelletier	5 291,15 \$
École secondaire des Chutes, Shawinigan	Entreprises Carl Marchand	42 970,00 \$
<u>Écoles</u>	<u>Entrepreneur</u>	<u>Montant incluant les taxes</u>
École secondaire du Rocher, Grand-Mère	Excavations R.M.G.	27 073,76 \$

Adopté unanimement

En étant à l'article 10 «Varia», des résolutions sont adoptées par suite des explications fournies par le directeur général, monsieur Jean Lavoie.

Période de probation terminée pour une direction d'école

RÉSOLUTION 272 1198 : CONSIDÉRANT que madame Lise-Danielle Dubuc a été engagée, en date du 14 octobre 1997, au poste régulier à temps complet de directrice d'école au secondaire (réf. : résolution C 91 0997 – C.s. Val-Mauricie);

CONSIDÉRANT, en application de la politique de gestion des cadres des écoles, qu'une période de probation d'une année était applicable;

CONSIDÉRANT, au terme de cette probation, que la direction générale a soumis un rapport d'évaluation favorable concernant la direction d'école ici concernée;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit reconnu à madame Lise-Danielle Dubuc, au terme de sa période de probation, un statut régulier de direction d'école au secondaire.

Adopté unanimement

Président

Appui à l'école Saint-Roch pour la réalisation d'un projet de création d'accès communautaire à Internet

RÉSOLUTION 273 1198 : CONSIDÉRANT que l'école Saint-Roch de Saint-Roch-de-Mékinac initie un projet de création d'un centre d'accès à Internet;

CONSIDÉRANT que ce projet implique la participation de divers intervenants de la communauté;

CONSIDÉRANT que l'école a sollicité un appui de la commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie l'école Saint-Roch pour la réalisation d'un projet de création d'accès communautaire à Internet.

Adopté unanimement

Monsieur le président Jean-Yves Laforest invite à ce moment-ci les personnes présentes dans l'assistance à prendre la parole. Sur ce, monsieur Gaétan Massicotte demande des précisions sur les critères et les motifs de la commission scolaire pour ne pas avoir retenu sa candidature au poste d'ouvrier certifié d'entretien. Le directeur général monsieur Jean Lavoie invite alors monsieur Massicotte à rencontrer le directeur des Services des ressources humaines sur ce sujet.

Monsieur le commissaire Marc Dumont réintègre la séance à ce moment-ci.

Les commissaires procèdent à une modification de l'ordre du jour.

Modification de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 274 1198 : Monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que l'ordre du jour soit modifié par l'ajout des articles suivants :

12.3 Nomination de représentants au CLD du Haut Saint-Maurice.

12.4 Espace comblé à l'ex-centre administratif du Haut Saint-Maurice.

Adopté unanimement

En référence aux sujets relatifs aux commissaires, ces derniers adoptent en premier une résolution pour la mise en place de comités permanents.

Mise en place de comités permanents

RÉSOLUTION 275 1198 : CONSIDÉRANT que les commissaires ont exprimé la volonté d'être informés et impliqués dans les orientations des divers secteurs de l'administration de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT, par suite d'une étude des commissaires quant au moyen d'atteindre cet objectif, que la mise en place de comités permanents s'avère

Président

une solution répondant à ces attentes;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soient institués les comités permanents suivants :

- Comité d'information et d'études des services éducatifs – Clientèle jeune et adulte;
- Comité d'information et d'études des ressources humaines et financières;
- Comité d'information et d'études des ressources matérielles et techniques.

QUE ces comités permanents soient créés pour les fins d'information et également, sur mandat du conseil des commissaires, pour les fins d'études et recommandation sur un sujet spécifique;

QUE les comités permanents soient composés des commissaires désignés par le conseil des commissaires (réf. : document 1198-13) et du personnel de direction des services concernés, étant entendu qu'un comité peut s'adjoindre au besoin toute personne-ressource.

Adopté unanimement

Par la suite, monsieur le président Jean-Yves Laforest porte à l'attention des commissaires un projet pilote d'affichage à l'intérieur des autobus scolaires. Il s'agit d'un affichage de messages à caractère éducatif visant la prévention, l'éducation et la formation. Ce projet, applicable pour une période de six mois, est réalisé par l'Association des propriétaires d'autobus du Québec (APAQ), en collaboration avec le Groupe Jeunesse. Un comité avisé, composé de partenaires de l'Éducation (FCSQ, FCPCQ, MEQ, ministère des Transports, Société d'assurance automobile du Québec) a été formé.

La Commission scolaire de l'Énergie a été identifiée comme faisant partie du groupe des commissions scolaires participantes à ce projet. S'ensuivent alors des discussions sur ce dossier, au terme desquelles il est convenu de faire un suivi ultérieurement.

Toujours en référence aux sujets relatifs aux commissaires, monsieur Yves Tousignant demande des informations quant à la nomination d'un représentant de la commission scolaire au CLD du Haut Saint-Maurice. Sur ce point, il est convenu que ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Poursuivant, monsieur Yves Tousignant s'enquiert de l'état du dossier relatif à la location de l'ancien centre administratif de la C.s. du Haut Saint-Maurice. Le directeur général invite alors monsieur Jean-Guy Trépanier, directeur des Services des ressources matérielles, à fournir les renseignements requis. Il est ainsi mentionné que la Société immobilière a retenu une soumission de la commission scolaire et que d'autres démarches sont également en cours, lesquelles devraient permettre la location de la quasi-totalité de l'ancien centre administratif.

Président

À 23 h 05, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 275 1198 : Madame la commissaire Johanne H.-Brousseau
PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du
conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire